



Conseil économique et social

Distr. générale
29 décembre 2016

Session de 2017
Point 2 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par le Conseil économique et social le 28 juillet 2016

[sur la base d'une proposition examinée en séance plénière (E/2017/L.1)]

2017/1. Organisation des travaux de la session de 2017 du Conseil économique et social

Le Conseil économique et social,

Rappelant les résolutions 61/16 et 68/1 de l'Assemblée générale, en date des 20 novembre 2006 et 20 septembre 2013, concernant le renforcement du Conseil économique et social,

Réaffirmant qu'en tant qu'organe principal de l'Organisation des Nations Unies, il peut tenir des réunions spéciales, selon que de besoin, avec appui technique et services de conférence complets, pour examiner des questions urgentes qui se posent dans les domaines économique, social et environnemental et dans les domaines connexes,

Notant que les modalités énoncées en annexe à la résolution 68/1 de l'Assemblée générale ne devraient pas entraîner une augmentation du nombre de jours de réunion qui est attribué actuellement au Conseil,

Conscient que, lorsqu'il programme ses sessions, ses réunions et ses consultations, il devrait tenir compte du calendrier de réunion des autres organes traitant de questions économiques, sociales et environnementales afin d'éviter les chevauchements inutiles et de ne pas surcharger leur ordre du jour,

Rappelant l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement¹ et du Programme de développement durable à l'horizon 2030²,

Décide d'organiser les travaux de la session de 2017 du Conseil économique et social comme suit, étant entendu qu'il pourrait avoir à tenir des réunions supplémentaires selon que de besoin :

a) Les réunions de coordination et de gestion se tiendront du mercredi 26 au vendredi 28 avril 2017 ; du mercredi 7 au vendredi 9 juin 2017 ; le jeudi 6 juillet 2017 ; et du mardi 25 au mercredi 26 juillet 2017 ;

¹ Résolution 69/313 de l'Assemblée générale, annexe.

² Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.



- b) Le forum de la jeunesse sera organisé les lundi 30 et mardi 31 janvier 2017 ;
- c) Le débat consacré aux activités opérationnelles se tiendra du mardi 28 février au jeudi 2 mars 2017 ;
- d) Le forum des partenariats se tiendra le mercredi 5 avril 2017 ;
- e) Le débat consacré à l'intégration se tiendra du lundi 8 au mercredi 10 mai 2017 ;
- f) Le forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable se tiendra les lundi 15 et mardi 16 mai 2017 ;
- g) Le débat consacré aux affaires humanitaires se tiendra à Genève du mercredi 21 au vendredi 23 juin 2017 ;
- h) Le forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisé sous ses auspices, se tiendra du lundi 10 au vendredi 14 juillet 2017, et la réunion ministérielle de trois jours du forum se tiendra du lundi 17 au mercredi 19 juillet 2017 ;
- i) Le débat de haut niveau, y compris la réunion ministérielle de trois jours du forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisé sous ses auspices, se tiendront du lundi 17 au jeudi 20 juillet 2017 ;
- j) La session d'organisation relative à son programme de travail pour la période allant de juillet 2017 à juillet 2018 se tiendra le jeudi 27 juillet 2017 ;
- k) La réunion spéciale d'une journée du Conseil sur la coopération internationale en matière fiscale se tiendra à une date qui reste à fixer ;
- l) Le forum sur le suivi du financement du développement se tiendra à une date qui reste à fixer.

*1^{re} séance plénière
28 juillet 2016*